

Branche Eau

قطاع الماء

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

14 DEC. 2015

N° 2/10635 DRH/DE/2015

**DECISION PORTANT OUVERTURE DE CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT
DES AGENTS DE DISTRIBUTION, DES AGENTS D'ASSAINISSEMENT ET DES
AGENTS D'ASSAINISSEMENT (AIDE CONDUCTEUR HYDROCURAGE)**

- Vu le Dahir n° 1-11-160 en date du 1er Kaada 1432 (29 Septembre 2011) portant promulgation de la loi n° 40-09 relative à l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable " ONEE " ;
- Vu le statut de l'ONEP régissant provisoirement le personnel de l'ONEE-Branche ;

LE DIRECTEUR GENERAL

D E C I D E

Article I : L'ouverture d'un concours pour le recrutement de **Quatorze (14)** Agents de Distribution, Agents d'Assainissement et Agents d'Assainissement (Aide Conducteur Hydrocurage), Echelle 01 ONEE-Branche Eau.

Article II : Le nombre de postes mis en compétition est fixé à **Quatorze (14) postes.**

Article III : Les conditions de participation audit concours sont les suivantes :

- Disposer d'un des diplômes figurant ci-dessous :

Diplôme	Spécialité
CQP, CFP, CSP	• Plomberie ; • Installations Thermiques et Sanitaires ;

- Etre âgé de 18 ans au minimum et de moins de 30 ans à la date du 31/12/2015.
- Etre physiquement apte à l'exercice effectif de l'emploi postulé.

Article IV : Consistance du dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite mentionnant la référence de la présente décision (N° 2/10635 DRH/DE/2015) ;
- Un curriculum vitae (C.V).
- Une copie légalisée du diplôme de CQP, CFP ou CSP dans la spécialité à pourvoir.
- Un certificat de scolarité (niveau 7ème année fondamentale) ;
- Une copie légalisée de la carte d'identité nationale (CIN).

٤٤ / ٤٤

Article IV : Les dossiers de candidatures qui seront pris en considération sont ceux qui ont été envoyés à partir de la date d'émission de la présente décision et reçus à la **Direction des ressources Humaines - ONEE - Branche Eau, sise à la Station de Traitement, Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - code postal : 10220 - Rabat - Maroc**, avant Le 31 DEC. 2015 (Dernier jour de dépôt). La date du bureau d'ordre de l'ONEE Branche Eau à Rabat fait foi.

Article VI : Les candidats répondant aux critères requis pour participer à ce concours seront convoqués pour passer les épreuves écrites suivantes :

- a) Une épreuve de spécialité.
- b) Une épreuve d'arabe.
- c) Une épreuve de français.

Article VII: Modalités de déroulement du concours

Epreuves	Nature des épreuves	Note	Coefficient	Note éliminatoire
Ecrit	Langue arabe	Sur 20	1	< 05/20
	Langue française	Sur 20	1	< 05/20
	Spécialité	Sur 20	4	< 10/20

Article VIII : Publication des résultats : La liste des candidats admis définitivement ainsi que ceux retenus sur la liste d'attente seront publiés sur les sites web : www.onep.ma/recrutement.htm et www.emploi-public.ma

Article IX : Tout candidat admis est tenu d'accepter l'affectation qui lui sera attribuée faute de quoi, il perd le bénéfice de son admission au concours.

Le Directeur Général

Ali FASSI FIHRI